



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 118874

Texte de la question

M. André Flajolet se référant au rapport sénatorial sur les contrats de ville présentant un bilan et des perspectives d'avenir des politiques conduites envers les quartiers en difficulté depuis une quinzaine d'années (novembre 2006) demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche les perspectives de son action ministérielle à l'égard de la proposition d'expérimenter, dans le cadre de classe ou d'écoles « pilotes », des méthodes ou rythmes d'apprentissage diversifiés et de nouvelles organisations du temps scolaire, diversifier l'offre de formation dans les établissements situés en ZEP en faveur d'options attractives (sections européennes, musicales, langues rares...).

Données clés

Auteur : [M. André Flajolet](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118874

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1694